

## Questions financières et budgétaires État des contributions annuelles

### Mesures requises :

Le Comité permanent est invité à :

- a. prendre note de l'état des contributions annuelles ;
- b. prendre note des mesures proposées par le Secrétariat pour 2018 visant à continuer à encourager le versement des contributions annuelles ;
- c. noter l'augmentation des contributions annuelles à recevoir et les provisions annuelles pour non-recouvrement des contributions impayées ;
- d. noter l'état actuel des contributions volontaires des Parties contractantes dans la région Afrique ;
- e. approuver les mesures proposées au paragraphe 14.

### Généralités

1. L'Article 6.6 de la Convention stipule :  
*« Chaque Partie contractante contribue à ce budget selon un barème des contributions adopté à l'unanimité des Parties contractantes présentes et votantes à une session ordinaire de la Conférence des Parties contractantes. »*
2. Les contributions annuelles (fixées) des Parties servent à financer le budget administratif de la Convention. Chaque année, le Secrétariat facture aux Parties leurs contributions annuelles. La facture en francs suisses (CHF) est calculée en fonction du budget administratif approuvé et du barème en vigueur des quotes-parts des Nations Unies, proportionnellement ajusté de façon à tenir compte du nombre véritable d'États Parties à la Convention au début de l'exercice.
3. Dans la Résolution XI.2, *Questions financières et budgétaires*, au paragraphe 17, la Conférence des Parties contractantes :  
*« PRIE INSTAMMENT les Parties contractantes ayant des contributions impayées de redoubler d'efforts pour les régler le plus rapidement possible, afin de renforcer la viabilité financière de la Convention de Ramsar grâce aux contributions de toutes les Parties contractantes et DEMANDE au Secrétariat de prendre contact avec les Parties contractantes ayant des contributions impayées depuis plus de trois ans afin de les aider à définir les options et mesures appropriées pour remédier à la situation et établir un plan de paiement des contributions, et de faire rapport à chaque réunion du Comité permanent et session de la Conférence des Parties sur les activités entreprises en la matière et les résultats obtenus ».*

## État des contributions annuelles au 31 décembre 2017

- Le tableau de l'Annexe 1 présente, pour chaque Partie contractante classée par ordre alphabétique, l'état de ses contributions annuelles au 1<sup>er</sup> janvier 2017, tous les paiements reçus en 2017 et l'état de ses contributions au 31 décembre 2017. La présentation a été revue pour s'aligner sur les autres rapports préparés aux termes des autres Conventions.
- Au 31 décembre 2017, 967 130 CHF n'avaient pas été reçus pour 2017, ce qui correspond à 19.96% des contributions attendues pour 2017 (soit un total de 4 844 500 CHF). Pour les années précédentes, le total attendu qui n'avait pas été versé au 31 décembre 2017 s'élevait à 919 431 CHF. Par conséquent, le montant total des contributions attendues mais qui n'avaient pas été reçues au 31 décembre 2017 s'élevait à 1 886 560 CHF, ce qui représente une augmentation de 609 524 CHF par rapport au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 47,73%.
- Les contributions pour 2017 qui n'avaient pas été reçues, ou pas payées intégralement au 31 décembre 2017 concernaient 89 Parties contractantes (contre 79 à la fin de 2016).
- En 2018, au 2 février, six Parties contractantes (la Chine, la République islamique d'Iran, le Koweït, Monaco, l'Espagne et le Viet Nam) avaient payé leurs contributions pour 2017 et les années précédentes, ce qui représentait un total de 329 385 CHF, ainsi que 13 936 CHF pour 2018, ce qui ramène le total des impayés pour 2017 et les années précédentes à 1 557 175 CHF. L'augmentation des contributions non reçues par rapport au 31 décembre 2016 était donc de 21,94%.
- Le tableau 1 ci-dessous présente les contributions impayées de 2013 à 2017 et les provisions pour non-recouvrement des contributions impayées. En raison de l'augmentation des contributions fixées au fil des années (2016 étant la seule année affichant une réduction par rapport à l'année précédente), la provision pour non recouvrement des contributions a dû être augmentée de 66 710 CHF, atteignant 720 160 CHF à la fin de 2017.

Table 1 : État des contributions et provision pour non recouvrement, 2013-2017(en milliers de CHF)

Description	2013	2014	2015	2016	2017
Contributions fixées des Parties contractantes	3782	3779	3779	3779	3779
Contribution volontaire des États-Unis d'Amérique	1048	1066	1066	1066	1066
Montant cumulatif des arriérés	759	943	1349	1277	1886
Provision pour non recouvrement (c.-à-d. provision pour les contributions impayées)	385	483	691	653	720

- La provision pour 2017 a été calculée conformément avec la méthode de calcul utilisée par les autres Conventions conformément à la Décision SC53-36, avec une provision de 20% pour les contributions non reçues pendant deux ans, 60% pour les contributions non reçues pendant trois ans, 80% pour les contributions non reçues pendant quatre ans et 100% pour les contributions non reçues pendant cinq ans ou davantage.
- Au 31 décembre 2017, 113 Parties contractantes avaient payé toutes leurs contributions jusqu'à fin 2016 (contre 90 Parties qui, à la fin de 2016, avaient payé jusqu'à la fin de 2015). Sur ce total, 80 Parties contractantes avaient payé l'intégralité de leurs contributions pour 2017.

Neuf Parties contractantes avaient déjà versé en 2017 des fonds au regard de leurs contributions pour 2018, pour un montant total de 386 918 CHF. Le Secrétariat prend note et se félicite des versements rapides et réguliers effectués par ces Parties contractantes.

11. Le tableau 2 ci-dessous présente une comparaison des soldes des contributions par année jusqu'au 31 décembre 2017 par rapport au 31 décembre 2016. Il apparaît que, en 2017, seulement 8000 CHF avaient été reçus pour 2013 ou les années précédentes tandis que 283 000 CHF restaient impayés pour cette période ; 350 000 CHF avaient été reçus pour la période 2014-2016. Le tableau 2 révèle également les changements en termes de soldes des contributions au fil des années, représentant une augmentation globale de 609 000 CHF.

*Table 2 : Soldes des contributions au 31 décembre 2017 par rapport au 31 décembre 2016*

Année	Solde des contributions (CHF '000) 31/12/2016	Solde des contributions (CHF '000) 31/12/2017	Change (CHF '000) (2016-2017)
2009 ou antérieure	102	100	-2
2010	26	26	0
2011	42	42	0
2012	48	45	-3
2013	73	70	-3
2014	114	80	-34
2015	327	261	-66
2016	545	295	-250
2017		967	967
<b>Total</b>	<b>1277</b>	<b>1886</b>	<b>609</b>

### Mesures prises par le Secrétariat Ramsar en 2017 et mesures proposées pour 2018

12. Conformément aux mesures notées dans la Décision SC53-35, le Secrétariat a continué à dialoguer avec les Parties contractantes sur les contributions non reçues à la fin de 2017, en particulier celles qui n'ont pas été payées depuis plus de trois ans, y compris avec les Parties contractantes qui n'ont jamais payé aucune contribution.
13. Également, conformément à la Décision SC53-35 et aux autres Conventions, le Secrétariat a commencé à publier des listes mensuelles mises à jour sur l'état des contributions sur le site web de la Convention de Ramsar<sup>1</sup>, reprenant la même présentation que celle utilisée à l'annexe 1 pour l'état des contributions.
14. Le Secrétariat propose de poursuivre la même approche en 2018, et de prendre contact avec les missions permanentes à Genève des Parties qui n'ont pas payé de contribution pendant trois ans ou davantage. En outre, compte tenu de l'augmentation des contributions non payées, le Secrétariat propose d'appliquer la même approche que certaines autres Conventions en recommandant que les Représentants régionaux du Comité permanent s'adressent aux pays de leurs régions et les exhortent à payer leurs contributions.

<sup>1</sup> Voir [https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/status\\_contributions\\_31dec2017\\_e.pdf](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/status_contributions_31dec2017_e.pdf); le tableau est aussi accessible à <https://www.ramsar.org/fr/a-propos/le-secretariat-de-ramsar>.

## **Contributions volontaires de la région Afrique**

15. À la 10<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties, par la Résolution X.2 *Questions financières et budgétaires*, au paragraphe 23, les Parties contractantes d'Afrique dont la contribution a été fixée à moins de 2000 CHF ont accepté d'augmenter leur paiement pour atteindre ce montant. La différence entre 2000 CHF et le montant de la contribution fixée prendra la forme d'une contribution volontaire spécifiquement attribuée aux Initiatives régionales africaines.
16. Les contributions volontaires reçues de la région Afrique pendant la période de 2009 à 2017 figurent à l'Annexe 2. La Résolution X.2 a été approuvée il y a neuf ans et, pendant la période intermédiaire, 23 Parties contractantes sur 44 (52%) ont versé des contributions volontaires, pour un total de 112 826 CHF. Sur ce total, 14 275 CHF ont été inscrits en tant que recettes provenant de contributions volontaires en 2017. Au total, ce montant représente l'encaissement de 30% des contributions volontaires possibles prévues dans la Résolution.
17. L'Annexe 2 montre que 4 des Parties contractantes concernées sur 44 (or 9%) ont versé le montant total de leurs contributions entre 2009 et 2017.

## Annexe 1

### État des contributions obligatoires au 31 décembre 2017 (en CHF)

Partie contractante	État au 1 <sup>er</sup> janvier 2017			Reçues en 2017			État au 31 décembre 2017		
	Non reçues pour les années précédentes	Anticipées pour 2017	Payées pour les années à venir	Pour les années précédentes	Pour 2017	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2017	Reçues pour les années futures
Albanie	-	1000	133	-	867	-	-	-	-
Algérie	-	7872	-	-	7872	-	-	-	-
Andorre	-	1000	-	-	1000	-	-	-	-
Antigua-et-Barbuda	9000	1000	-	-	-	-	9000	1000	-
Argentine	43 616	43 616	-	43 616	-	-	-	43 616	-
Arménie	-	1000	-	-	1000	-	-	-	-
Australie	-	114 272	114 272	-	-	114 272	-	-	114 272
Autriche	-	35 206	-	-	35 206	-	-	-	-
Azerbaïdjan	-	2934	-	-	2934	-	-	-	-
Bahamas	1000	1000	-	1000	-	-	-	1000	-
Bahreïn	-	2151	-	-	-	-	-	2151	-
Bangladesh	3500	1000	-	-	-	-	3500	1000	-
Barbade	2751	1000	-	2751	1000	-	-	-	-
Bélarus	-	2738	-	-	2738	-	-	-	-
Belgique	-	43 274	-	-	43 274	-	-	-	-
Belize	5000	1000	-	-	-	-	5000	1000	-
Bénin	-	1000	87	-	913	-	-	-0	-
Bhoutan	-	1000	-	-	1000	-	-	-	-
Bolivie (État plurinational de)	1000	1000	-	1000	1000	-	-	-	-
Bosnie-Herzégovine	-	1000	-	-	1000	-	-	-	-
Botswana	-	1000	-	-	-	-	-	1000	-
Brésil	330 117	186 933	-	-	-	-	330 117	186 933	-
Bulgarie	-	200	-	-	2200	-	-	-	-
Burkina Faso	2999	1000	-	1626	-	-	1373	1000	-

Partie contractante	État au 1 <sup>er</sup> janvier 2017			Reçues en 2017			État au 31 décembre 2017		
	Non reçues pour les années précédentes	Anticipées pour 2017	Payées pour les années à venir	Pour les années précédentes	Pour 2017	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2017	Reçues pour les années futures
Burundi	2151	1000	-	-	-	-	2151	1000	-
Cabo Verde	11 000	1000	-	-	-	-	11 000	1000	-
Cambodge	-	1000	-	-	-	-	-	1000	-
Cameroun	5247	1000	-	-	-	-	5247	1000	-
Canada	-	142 828	-	-	142 828	-	-	-	-
République centrafricaine	9000	1000	-	-	-	-	9000	1000	-
Tchad	-	1000	4845	-	-	-	-	-	3845
Chili	-	19510	1887	-	17623	-	-	-	-
Chine	-	387 313	-	-	-	-	-	387 313	-
Colombie	28 385	15 745	-	28 385	-	-	-	15 745	-
Comores	4000	1000	-	-	-	-	4000	1000	-
Congo	3000	1000	-	-	-	-	3000	1000	-
Costa Rica	-	2298	488	-	1810	147	-	-	147
Côte d'Ivoire	3517	1000	-	-	-	-	3517	1000	-
Croatie	-	4841	-	-	4841	-	-	-	-
Cuba	10 147	3178	-	-	-	-	10 147	3178	-
Chypre	-	2103	-	-	2103	-	-	-	-
République tchèque	-	16 821	18 837	-	-	-	-	-	2016
République démocratique du Congo	17 846	1000	-	-	-	-	17 846	1000	-
Danemark	-	28 556	-	-	28 556	-	-	-	-
Djibouti	14 000	1000	-	-	-	-	14 000	1000	-
République dominicaine	4754	2249	-	-	-	-	4754	2249	-
Équateur	6304	3276	-	-	-	-	6304	3276	-
Égypte	7432	7432	-	7432	-	-	-	7432	-
El Salvador	-	1000	-	-	-	-	-	1000	-
Guinée équatoriale	3000	1000	-	-	-	-	3000	1000	-

Partie contractante	État au 1 <sup>er</sup> janvier 2017			Reçues en 2017			État au 31 décembre 2017		
	Non reçues pour les années précédentes	Anticipées pour 2017	Payées pour les années à venir	Pour les années précédentes	Pour 2017	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2017	Reçues pour les années futures
Estonie	-	1858	-	-	1858	-	-	-	-
Fidji	2000	1000	-	2000	1000	-	-	-	-
Finlande	-	22 297	-	-	22 297	-	-	-	-
France	-	237 590	237 590	-	-	237 190	-	-	237 190
Gabon	3000	1000	-	-	-	-	3000	1000	-
Gambie	5261	1000	-	-	-	-	5261	1000	-
Géorgie	-	1000	-	-	1000	-	-	-	-
Allemagne	-	312 403	-	-	312 403	-	-	-	-
Ghana	-	1000	21	-	-	-	-	979	-
Grèce	82 814	23 030	-	82 814	23 030	-	-	-	-
Grenade	4000	1000	-	-	-	-	4000	1000	-
Guatemala	-	1369	-	-	-	-	-	1369	-
Guinée	3000	1000	-	-	-	-	3000	1000	-
Guinée-Bissau	18 367	1000	-	-	-	-	18 367	1000	-
Honduras	-	1000	107	-	-107	-	-	1000	-
Hongrie	-	7872	5089	-	2783	-	-	-	-
Islande	-	1125	-	-	1125	-	-	-	-
Inde	36 037	36 037	-	36 037	36 037	-	-	-	-
Indonésie	-	24 644	-	-	24 644	-	-	-	-
Iran (République islamique d')	8235	23 030	-	-	-	-	8235	23 030	-
Iraq	-	6308	-	-	-	-	-	6308	-
Irlande	-	16380	20 379	-	-	16 380	-	-	20 379
Israël	1701	21 026	-	1701	21 026	-	-	-	-
Italie	-	183 266	-	-	183 266	-	-	-	-
Jamaïque	-	1000	-	-	1000	-	-	-	-
Japon	-	473 323	-	-	473 323	-	-	-	-
Jordanie	2000	1000	-	2000	-	-	-	1000	-
Kazakhstan	-	9339	-	-	9339	-	-	-	-
Kenya	-	1000	2000	-	-	-	-	-	1000

Partie contractante	État au 1 <sup>er</sup> janvier 2017			Reçues en 2017			État au 31 décembre 2017		
	Non reçues pour les années précédentes	Anticipées pour 2017	Payées pour les années à venir	Pour les années précédentes	Pour 2017	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2017	Reçues pour les années futures
Kiribati	1545	1000	-	-	-	-	1545	1000	-
Koweït	-	13 936	-	-	13 936	-	-	-	-
Kirghizistan	-	1000	-	-	1000	-	-	-	-
République démocratique populaire lao	-	1000	1000	-	-	-	-	-	-
Lettonie	-	2445	-	-	2445	-	-	-	-
Liban	7154	2249	-	4299	-	-	2855	2249	-
Lesotho	2000	1000	-	1000	-	-	1000	1000	-
Liberia	11 110	1000	-	-	-	-	11 110	1000	-
Liechtenstein	-	1000	-	-	1000	-	-	-	-
Lituanie	-	3521	-	-	3521	-	-	-	-
Luxembourg	3139	3129	-	3139	3129	-	-	-	-
Madagascar	5000	1000	-	5000	-	-	-	1000	-
Malawi	-	1000	-	-	-	-	-	1000	-
Malaisie	2032	15 745	-	2032	15 745	-	-	-	-
Mali	-	1000	8055	-	-	-	-	-	7055
Malte	3000	1000	-	3000	-	-	-	1000	-
Îles Marshall	1161	1000	-	-	-	-	1161	1000	-
Mauritanie	18 577	1000	-	-	-	-	18 577	1000	-
Maurice	-	1000	-	-	1000	-	-	-	-
Mexique	-	70 167	-	-	70 167	-	-	-	-
Monaco	-	1000	-	-	-	-	-	1000	-
Mongolie	1500	1000	-	1500	1000	-	-	-	-
Monténégro	-	1000	-	-	-	-	-	1000	-
Maroc	-	2640	-	-	2640	-	-	-	-
Mozambique	-	1000	-	-	-	-	-	1000	-
Myanmar	2000	1000	-	2000	1000	-	-	-	-
Namibie	-	1000	-	-	1000	-	-	-	-
Népal	1000	1000	-	-	-	-	1000	1000	-



Partie contractante	État au 1 <sup>er</sup> janvier 2017			Reçues en 2017			État au 31 décembre 2017		
	Non reçues pour les années précédentes	Anticipées pour 2017	Payées pour les années à venir	Pour les années précédentes	Pour 2017	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2017	Reçues pour les années futures
Pays-Bas	80 914	72 465	-	80 914	72 465	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	13 104	-	-	13 104	-	-	-	-
Nicaragua	-	1000	-	-	-	-	-	1000	-
Niger	9192	1000	-	-	-	-	9192	1000	-
Nigeria	51 003	10 219	-	-	-	-	51 003	10 219	-
Norvège	-	41 514	-	-	41 514	-	-	-	-
Oman	4978	5525	-	-	5525	-	4978	-	-
Pakistan	-	4547	1755	-	-	-	-	2792	-
Palaos	14 000	1000	-	-	-	-	14 000	1000	-
Panama	-	1662	-	-	1662	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	1000	-	-	-	-	-	1000	-
Paraguay	-	1000	-	-	-	-	-	1000	-
Pérou	-	6650	-	-	6650	831	-	-	831
Philippines	-	8068	183	-	8068	-	-	-	183
Pologne	-	41 122	41 122	-	-	-	-	-	-
Portugal	25 800	19 168	-	-	-	-	25 800	19 168	-
République de Corée	-	99 701	-	-	99 701	-	-	-	-
République de Moldova	2000	1000	-	2000	1000	-	-	-	-
Roumanie	-	8997	2032	-	6965	-	-	-	-
Fédération de Russie	24 336	150 994	-	24 336	126 658	-	-	24 336	-
Rwanda	2000	1000	-	-	-	-	2000	1000	-
Sainte-Lucie	13 000	1000	-	1000	-	-	12 000	1000	-
Samoa	1000	1000	-	1000	-	-	-	1000	-
Sao Tomé-et-Principe	10 000	1000	-	-	-	-	10 000	1000	-
Sénégal	1000	1000	-	1000	1000	-	-	-	-
Serbie	-	1565	-	-	1565	-	-	-	-
Seychelles	-	1000	-	-	1000	-	-	-	-
Sierra Leone	377	1000	-	-	-	-	377	1000	-

Partie contractante	État au 1 <sup>er</sup> janvier 2017			Reçues en 2017			État au 31 décembre 2017		
	Non reçues pour les années précédentes	Anticipées pour 2017	Payées pour les années à venir	Pour les années précédentes	Pour 2017	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2017	Reçues pour les années futures
Slovaquie	-	7824	521	-	7303	-	-	-	-
Slovénie	-	4107	-	-	4107	-	-	-	-
Afrique du Sud	-	17 799	-	-	17 799	-	-	-	-
Soudan du Sud	3000	1000	-	-	-	-	3000	1000	-
Espagne	-	119 455	-	-	-	-	-	119 455	-
Sri Lanka	-	1516	-	-	1516	-	-	-	-
État de Libye	47 642	6112	-	-	-	-	47 642	6112	-
Soudan	11 000	1000	-	-	-	-	11 000	1000	-
Suriname	2000	1000	-	-	-	-	2000	1000	-
Swaziland	4000	1000	-	-	-	-	4000	1000	-
Suède	-	46 746	-	-	46 746	-	-	-	-
Suisse	-	55 743	-	-	55 743	-	-	-	-
République arabe syrienne	8295	1174	-	8295	-	-	-	1174	-
Tadjikistan	-	1000	-	-	1000	-	-	-	-
Thaïlande	-	14 229	-	-	14 229	-	-	-	-
ex-République yougoslave de Macédoine	7000	1000	-	-	-	-	7000	1000	-
Togo	-	1000	-	-	-	-	-	1000	-
Trinité-et-Tobago	1662	1662	-	-	-	-	1662	1662	-
Tunisie	2741	1369	-	1368	-	-	1373	1369	-
Turquie	-	49 777	-	-	49 777	-	-	-	-
Turkménistan	4271	1271	-	-	-	-	4271	1271	-
Ouganda	-	1000	-	-	-	-	-	1000	-
Ukraine	-	5036	-	-	5036	-	-	-	-
Émirats arabes unis	-	29 534	-	-	29 534	-	-	-	-
Royaume-Uni	-	218 227	-	-	218 227	-	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	7000	1000	-	-	-	-	7000	1000	-

Partie contractante	État au 1 <sup>er</sup> janvier 2017			Reçues en 2017			État au 31 décembre 2017		
	Non reçues pour les années précédentes	Anticipées pour 2017	Payées pour les années à venir	Pour les années précédentes	Pour 2017	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2017	Reçues pour les années futures
États-Unis d'Amérique	-	1 065 799	-		1 065 799		-	-	
Uruguay	3863	3863	-	2524	-	-	1339	3863	-
Ouzbékistan	13 055	1125	-	-	-	-	13 055	1125	-
Venezuela (République bolivarienne du)	149 622	27 920	-	-	-	-	149 622	27 920	-
Viet Nam	4 886	2836	-	2836	-	-	2050	2836	-
Yémen	9 000	1000	-	-	-	-	9000	1000	-
Zambie	-	1000	-		-	-	-	1000	-
Zimbabwe	4 000	1000	-	-	-	-	4000	1000	-
<b>Total</b>	<b>1 277 036</b>	<b>4 844 500</b>	<b>460 404</b>	<b>357 605</b>	<b>3 435 065</b>	<b>368 820</b>	<b>919 431</b>	<b>967 130</b>	<b>386 918</b>

## Annexe 2

### Contributions volontaires des Parties contractantes de la région Afrique

Partie contractante	Contributions volontaires payées au 31/12/2016	Contributions volontaires payées pour / en 2017	Montant total des Contributions volontaires reçues au 31/12/2017	Montant total potentiel des contributions volontaires 2009-20017	Pourcentage du total des contributions volontaires potentielles reçu
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Bénin	8000	1000	9000	9000	100%
Botswana	6000		6000	9000	67%
Burkina Faso	0		0	9000	0%
Burundi	1000		1000	9000	11%
Cameroun	0		0	9,000	0%
Cabo Verde	0		0	9,000	0%
République centrafricaine	0		0	9,000	0%
Tchad	8000	1000	9000	9000	100%
Comores	4000		4000	9000	44%
Congo	3246		3246	9000	36%
République démocratique du Congo	0		0	9000	0%
Côte d'Ivoire	4000		4000	9000	44%
Djibouti	0		0	9000	0%
Guinée équatoriale	0		0	9000	0%
Gabon	1625		1625	9000	18%
Gambie	0		0	9000	0%
Ghana	5000		5000	9000	56%
Guinée	5000		5000	9000	56%
Guinée-Bissau	0		0	9000	0%
Kenya	8000	1000	9000	9000	100%
Lesotho	3795		3795	9000	42%
Liberia	0		0	9000	0%
Madagascar	725	7275	8000	9000	89%
Malawi	5929		5929	9000	66%
Mali	8000	1000	9000	9000	100%
Mauritanie	0		0	9000	0%
Maroc	3000		3000	9000	33%
Mozambique	3000		3000	9000	33%
Namibie	6000	1000	7000	9000	78%
Niger	0		0	9000	0%
Rwanda	3000		3000	9000	33%

Partie contractante	Contributions volontaires payées au 31/12/2016	Contributions volontaires payées pour / en 2017	Montant total des Contributions volontaires reçues au 31/12/2017	Montant total potentiel des contributions volontaires 2009-20017	Pourcentage du total des contributions volontaires potentielles reçu
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Sao Tomé-et-Principe	0		0	9000	0%
Sénégal	0	2000	2000	9000	22%
Seychelles	4000		4000	9000	44%
Sierra Leone	0		0	9000	0%
Soudan du Sud	0		0	4000	0%
Soudan	0		0	9000	0%
Swaziland	0		0	5000	0%
Tanzanie, République-Unie de	0		0	9000	0%
Togo	1191		1191	9000	13%
Tunisie	0		0	4449	0%
Ouganda	5840		5840	9000	65%
Zambie	200		200	9000	2%
Zimbabwe	0		0	5000	0%
<b>Total</b>	<b>98 551</b>	<b>14 275</b>	<b>112 826</b>	<b>378 449</b>	<b>30%</b>